

veau comme il l'avait été si souvent par ses prédécesseurs, Mgr Langevin et Mgr Taché. En outre de ces pèlerinages organisés, il faut compter encore les nombreux pèlerins privés qui viennent, au jour de leur choix, prier dans la paix et le silence du sanctuaire de notre grande Patronne. Bref, Mgr Langevin pouvait écrire dès 1902 : "Nous avons fait la visite pastorale de la paroisse de Sainte-Anne, lieu de pèlerinages pour nos régions...."

Sanctuaire national

En face de ces faits n'est-il pas légitime de faire nôtres ces paroles que M. Giroux écrivait en 1908 : "Il faut espérer que le sanctuaire de Sainte-Anne-des-Chênes deviendra pour le Nord-Ouest ce qu'est Sainte-Anne-de-Beaupré pour la province de Québec, un sanctuaire où tous les catholiques viendront retrouver leur foi et leur esprit national".

Sans doute, ce n'est pas encore "la voix des grandes eaux, des grandes marées de pèlerins", comme on l'a écrit au sujet des premières années de Beaupré; mais c'est le flot continu qui va toujours grossissant. Dans une jeune province comme la nôtre, qui compte à peine quarante mille Canadiens français et qui se voit encore aux prises avec toutes les difficultés inhérentes à tout pays nouvellement colonisé, ces débuts de pèlerinage de Sainte-Anne-des-Chênes ne sont peut-être pas moins florissants que ne le furent ceux du grand sanctuaire québécois pendant les deux premiers siècles de son histoire.

Faveurs

Mais on répète souvent, même au Manitoba : "Il ne se fait pas de miracles à Sainte-Anne-des-Chênes". En est-on bien certain? Et puis n'y a-t-il que les faveurs sensibles qui doivent compter? Puisque les pèlerins continuent toujours leur visite annuelle à sainte Anne, n'est-on pas en droit de dire qu'ici des grâces de lumière, de conversion, de réconfort affluent certainement plus qu'ailleurs?

Et les faveurs sensibles, du reste, ne semblent pas manquer absolument. Tout d'abord il en est d'ignorées. Une brave mère de famille de Saint-Boniface racontait récemment qu'en 1898, après une grave et très longue maladie, elle fit un pèlerinage de reconnaissance à sainte Anne en acquittement d'un voeu fait pour obtenir sa guérison. Elle fit ce pèlerinage, pieds nus, comme elle en avait fait la promesse. Il paraît donc bien que cette femme voyait plus que l'intervention du médecin dans son rétablissement. Combien de faveurs de ce genre sont ainsi restées dans l'ombre?